



Montreuil, le 31 août 2018

M. Benjamin RAIGNEAU
DRH du GPF
2, place aux Etoiles
CS 70001
93633 LA PLAINE-SAINT-DENIS

Objet : Demande de Concertation Immédiate (DCI)**Monsieur le Directeur,**

Le contexte économique et social du pays est des plus inquiétants, au regard notamment de la situation de l'emploi, des salaires et de la protection sociale. Les annonces récentes du gouvernement confirment une orientation des politiques publiques contre les salariés.

L'annonce d'une revalorisation des pensions, prestations familiales et allocations logement inférieure à l'inflation pour les deux années à venir, est une attaque supplémentaire contre le pouvoir d'achat.

Dans le Groupe Public Ferroviaire, la politique salariale de ces dernières années est marquée par un gel des salaires depuis maintenant 4 années consécutives. Cette politique est à rebours des ambitions affichées dans le Pacte d'Entreprise d'instaurer un nouveau cadre social « attractif ».

Pour la Fédération CGT des cheminots, il est urgent de ré-ouvrir les négociations salariales sans tarder avec comme objectif une revalorisation générale des salaires. Avec une inflation qui s'établit à 2,3 % en rythme annuel et une hausse des tarifs de l'énergie et des carburants en 2018, le pouvoir d'achat des familles est donc très largement amputé.

La situation de l'emploi dans l'entreprise est telle, que la production est assurée dans des conditions particulièrement déplorables, avec un impact sur les conditions de vie et de travail des cheminots. La sous-traitance explose, notamment à l'Infra dans des conditions sécurité et pour des coûts pour le moins discutables. Les fermetures de gares et de guichets se poursuivent à un rythme effréné, dans une logique unique de contraction de coûts se traduisant par la désertification de pans entiers du territoire.

La question de l'organisation de la production, par activités et produits s'accroît ainsi qu'en atteste le nouveau découpage des CSE, au détriment d'une mutualisation des moyens de nature à renforcer la capacité de l'entreprise à répondre aux besoins du service public de voyageurs et marchandises.

D'ailleurs, malgré les dénégations du gouvernement, l'avenir des « petites lignes » apparaît menacé par la volonté de concentrer les moyens financiers pour le renouvellement du réseau dit structurant et des grands nœuds ferroviaires.

De même, ces dernières semaines, des annonces de réduction de dessertes TGV, en Savoie et en Lorraine, ont fortement mobilisé usagers et élus locaux.

Tels sont donc les premiers effets de cette réforme technocratique qui tourne le dos au Service Public auquel sont attachés les Cheminots et les usagers.



Le plan stratégique de FRET est un nouveau plan de contraction de l'activité, pour ne pas dire d'abandon. La Filialisation de FRET SNCF à brève échéance est particulièrement inacceptable et ne résoudra en rien les difficultés de l'activité à défaut d'engager un véritable plan de relance.

Enfin, loin d'avoir pris la mesure du fossé qui sépare désormais le COMEX du corps social cheminot, la Direction multiplie les sanctions disproportionnées allant jusqu'à la radiation des cadres, pour de simples altercations verbales dans la cadre du conflit social de ces derniers mois. Cette attitude revancharde doit cesser.

C'est pourquoi, la Fédération CGT des cheminots vous dépose, conformément à l'article 4.2 du chapitre 1 du RHO826, modifié par l'avenant du 13 décembre 2007, une Demande de Concertation Immédiate sur les sujets suivants :

- Réouverture immédiate de négociations salariales pour une revalorisation significative des salaires et pensions ;
- Révision de la trajectoire emploi du GPF pour répondre aux besoins de la production ;
- Ré-internalisation des charges de travail ;
- Maintien et développement des « petites lignes » et des dessertes TGV ;
- Un véritable Plan de relance de FRET SNCF en lieu et place de la stratégie d'abandon/filialisation ;
- Une Organisation de la Production mutualisée pour répondre aux enjeux du Service Public ;
- Abandon de toutes les sanctions pour faits de grève.

Dans l'attente d'être reçus, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Laurent BRUN

Secrétaire Général

